

Compte rendu Conseil Municipal

Mardi 12 novembre 2013
À 19h30

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H40, Monsieur le Maire, Président de la séance, a fait l'appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint

Etaient présents : S. MACUDZINSKI, L. PARENT, P. BEGHIN, G. HOFFMANN, J. HERVE, L. NICOLAS, B. SVITEK, K. POIRE, P. CANON, A. LEFEZ, S. BERGER, G. PERNES, J. M. ROBERT, S. GOYENECHÉ, O. MASSY, M. ROGER

Absents excusés : G. DENOYELLE

A été désigné comme secrétaire de séance, qui l'a accepté : B. SVITEK

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire a invité les personnes qui sont à l'origine du projet de crèche inter entreprise qui doit voir le jour sur la zone d'activité et qui souhaitent présenter leur projet.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme DOMINGOS et Mme SATIZELLE.

Intervention de Mesdames Satizelle et Domingos : le projet est bien avancé, ont reçu une aide d'une association, initiatives Sud Oise. C'est un projet qui a débuté en 2005, aujourd'hui sont prêtes à signer un bail de location avec JM EXPANSION qui est à l'initiative du projet de reconstruction d'une rue de Saint Max (ancien terrain de Castorama). Une crèche qui sera dotée de 40 places ; ce ne sont pas les familles qui s'inscrivent directement, mais les entreprises intéressées qui réservent les berceaux pour leurs salariés. Ce sont les mêmes tarifs que les crèches municipales, car à la base un contrat PSU aura été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales (suivant ressources déclarées des familles). Pour l'aménagement : la coque louée sera vide, les travaux internes doivent être réalisés (730.000 € tout compris : mobilier, et matériel) une cuisine est prévue car les repas doivent être fournis aux enfants (liaison froide) ; la subvention d'équipement de la CAF variera entre 40 et 80 % (après ouverture).

Aujourd'hui, pour que le projet se réalise, la banque demande une garantie d'emprunt par la commune. Cette garantie est sur 7 ans et l'emprunt de départ pourrait être revu à la baisse suivant la subvention de la CAF.

S.BERGER : note l'intérêt du projet et les offres que cela ouvrent aux personnes qui travaillent sur la zone et surtout sur des créneaux courts.

Mme DOMINGOS : Ont déjà reçu des réserves de berceaux par des communautés de commune et la base de Creil qui est intéressée. Par contre les grandes enseignes, sont franchisées et donc il est très difficile de mobiliser les fonds pour réserver les berceaux. Le

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la garantie bancaire demandée.

↳ Administration Générale

- Proposition de convention de mise à disposition d'installation : dans le cadre de la future installation d'un centre de formation aux métiers de la pierre (Association Pierre d'Angle), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition de terrains et bâtiments pour l'installation et autorise Monsieur le Maire à signer.

Monsieur le Maire rappelle que dans un premier temps il s'agira de la mise en place d'une formation qualifiante, par la suite l'Association devrait ouvrir un chantier d'insertion et la création d'un chantier école. En attendant que les locaux soient prêts pour recevoir le centre de formation, les stagiaires s'installeront dans la salle aux poutres. C'est un vrai projet structurant qui prend de la mesure ;

D'autre part, nous serons reçus le 22 novembre prochain au Conseil Régional, qui devrait être pilote sur cette affaire. Il faut un maître d'ouvrage qui doit participer à hauteur de 20% mais est ce que le terrain et les bâtiments peuvent représenter les 20% ? La réponse est en attente. Au niveau du département de l'Oise, celui-ci devrait nous accompagner et nous suivre dans la demande de subvention qui est déjà partie. Nous avons déjà fait chiffrer l'ensemble (préfabriqué, la toiture, le désamiantage etc.) ; une visite est prévue le 14 novembre par la DIRECTE, qui devra financer tout le matériel pédagogique.

↳ Finances

- Proposition de tarifs pour classe de découverte école primaire 2014 : il s'agit d'un projet de deux enseignants autour de la découverte scientifique, quatre jours en Belgique à « Euro Space center ». Les enfants vont travailler toute l'année sur ce projet, deux classes sont concernées (52 enfants).

J. HERVE : en 2013, nous avons financé quatre classes de découverte et l'année d'après aucune autre demande ne devait être faite.

Monsieur le Maire : c'est un bon projet tourné vers la science, intéressant pour les enfants, qui s'intègre dans les missions de l'école. Ce sont deux enseignants très dévoués qui font cette proposition et nous ferons tout pour les aider et que tous les enfants des deux classes y participent.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'organisation et le financement de cette classe de découverte et approuve les tarifs proposés.

Monsieur le Maire : il serait nécessaire que pour la préparation du BP 2014, les commissions se réunissent et viennent enrichir les projets des services. Nous finirons l'année avec des crédits qui peuvent nous permettre de réaliser quelques projets qui sont restés en suspens ; les études pour le lancement du marché pour recruter les entreprises pour la réalisation du rond-point des marronniers sont lancées.

Nous prévoyons, comme en 2013, une réunion avec les cadres qui présenteront les projets 2014 devant les élus

↳ Services Techniques

- Aménagement de la rue de Trossy : est présenté aux élus le projet de réfection de la rue de Trossy (trottoirs, stationnement, caniveaux et chaussée et aménagement paysager). Ces travaux débiteront le 18 novembre prochain.

Quelques questions des élus :

- Attention il faut bien terminer sur le trottoir qui donne sur la rue de la poterne, c'est assez dangereux
- Faire attention à la plantation d'arbres sur cette portion de rue, éviter que ce soient des arbres avec des racines qui viennent soulever la voirie

- Est-il vraiment nécessaire de planter des arbres ?
- Nécessité de rajouter des places de stationnement à cheval entre chaussée et trottoirs le long du mur

Monsieur le Maire : sur les questions techniques nous allons poser la question à l'entreprise quant à la nécessité de faire des plantations, oui la rue est trop minérale aujourd'hui, il est nécessaire d'agréments et faire du durable. Pour le stationnement, nous reposons la question.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la proposition de la réfection avec la prise en compte des remarques.

↳ **Urbanisme**

- Conclusions du commissaire-enquêteur et approbation de la modification n° 3 du PLU : la modification dont il s'agit, devait prendre en considération la réduction de l'actuelle zone UZv pour l'insérer en zone UZaic, afin de permettre un aménagement comprenant un complexe de foot en salle. Le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable au regroupement d'une partie de terrain de la zone UZv avec la zone UZaic, pour permettre l'aménagement d'une partie en zone de loisirs et de sport sous réserve de respecter l'environnement et conserver l'espace boisé. Monsieur le Maire informe que des premières réflexions sur la future vente du terrain ont déjà été faites notamment par rapport au prix (55 € le mètre carré) mais il faudra ajouter l'exigence d'un rond-point pour éviter le stop qui existe déjà.

P. CANON : n'est pas favorable à la suppression des arbres sur la zone commerciale ; il ne faut pas avoir la même attitude que sur la zone de Castorama.

A la majorité (une voix contre) le Conseil Municipal approuve cette modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme en intégrant les réserves du commissaire enquêteur.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, clôt la séance à 21H10.

